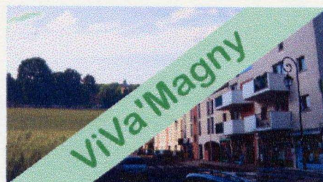


Pour un équilibre durable



ville – village – campagne
à Magny

Objet : Recours gracieux contre le PC 78356 10 E0015

Production n° 6

Magny-les-Hameaux le 8 septembre 2010

Monsieur Jacques Lolloz
Maire de Magny-les-Hameaux
Hôtel de Ville
78114 Magny-les-Hameaux

Monsieur le Maire,

Nous avons bien noté votre refus de notre recours gracieux concernant le permis de construire de la cantine Rosa Bonheur. Nous regrettons que ceci ait été fait sans aucune proposition d'aménagement du projet.

Notre association n'a entamé cette démarche qu'après consultation des habitants des hameaux. Nous avons pu constater une large opposition au projet au travers des réponses reçues à notre tract distribué uniquement dans les hameaux. Nous avons collecté plus de 20 réponses, ce qui est remarquable pour environ 150 tracts distribués. Aucune ne soutient le projet, deux seulement le déplorent mais l'acceptent compte tenu de l'urgence, toutes les autres expriment leur refus total du projet ou la demande d'aménagement du projet préalablement à toute réalisation.

Il est clair que c'est donc contre l'opinion défavorable d'une large part des principaux intéressés que ce projet va se réaliser si vous n'acceptez pas d'entendre l'avis de personnes qui ont à cœur, bien souvent sans aucun esprit conservatiste, de préserver le charme de lieux que la commune ou la Communauté d'Agglomération ne manquent pas d'afficher dans leurs publicités. Nous tenions à vous rappeler cela dans l'esprit de concertation que nous avons tenté de mettre en place avec vous, mais qui n'a pas opéré dans cette affaire.

Nous osons croire encore que le bon sens l'emportera et nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter nos salutations distinguées.

Le Président,
Daniel Courtecuisse